

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de Québec-Océan tenue virtuellement le 28 septembre 2020

Présences

Membres votants

Gesche Winkler, présidente (GW)
Jean-Éric Tremblay, directeur scientifique (JET)
Mathieu Cusson, cochercheur
Carolina Dufour, cochercheur
Urs Neumeier, cochercheur
Peter Galbraith, collaborateur
Filippo Ferrario, stagiaire postdoctoral
Abigaëlle Dussol, étudiante
Fanny Vermandele, étudiante
Matthieu Huot, étudiant

Observatrices

Brigitte Robineau, directrice exécutive (BR)
Astrid Tempestini, coordonnatrice (AT)

Absents

Philippe Archambault, cochercheur
Thomas Grevesse, étudiant
Daniel Bourgault, cochercheur

1. Ouverture de la réunion

Gesche Winkler (GW) se joignant plus tard à la réunion, Jean-Éric Tremblay (JET) assume la présidence et ouvre la réunion à 9 h 35. Il et souhaite la bienvenue à tous les membres présents, en particulier à Carolina Dufour (CD), professeure, représentant l'université McGill à la place de Bruno Tremblay.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

RÉSOLUTION 291 / 2020-09-28

Il est proposé par Peter Galbraith secondé par Filippo Ferrario d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. États financiers : bilan 2019-2020 révisé, état de dépenses, prévisions 2020-2021
4. Appui et aides aux chercheurs
5. Comité consultatif
6. Mission à reformuler
7. Varia et fin

Adoptée à l'unanimité.

3. États financiers

Bilan 2019-2020 révisé : BR présente quelques corrections apportées au bilan 2019-2020. En particulier, le transfert de 20,000\$ de U. Laval vers UQAR-ISMER est passé réellement en 2020-2021, alors que les deux universités l'ont déclaré au FRQNT pour 2019-2020. Des changements dans les montants dépensés ont été faits dans les catégories FRQNT suivantes : soutien aux étudiants, frais de déplacement et de séjour et frais de diffusion et de transfert de connaissance avec moins de dépenses annoncées qu'au mois de juin. Le solde total FRQNT pour l'année 2019-2020 reste le même.

RÉSOLUTION 292 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Peter Galbraith d'adopter le bilan révisé.

Adoptée à l'unanimité.

États des dépenses : BR présente l'état des dépenses actuel et précise qu'une correction a été apportée dans les soldes. Il y a actuellement très peu de dépenses à cause de la pandémie. Les salaires de BR, Richard Marquis et Sylvain Blondeau sont pour le moment entièrement dépensés sur la subvention FRQNT-UL. Un réajustement sera fait en fin d'année financière pour passer une partie de ces dépenses dans les autres subventions. Certaines dépenses de la RSA 2020 ont été comptabilisées en 2020-2021. Un montant de 2,023\$ inscrit dans la catégorie *Frais de diffusion* correspond à l'appui accordé par Québec-Océan à la partie étudiante d'une Gordon conférence 2020 présidée par Gwenaëlle Gremion. La subvention en nature de l'INRS-ETE n'a pas encore été confirmée pour le budget global, mais cela ne compte pas à ce stade pour le FRQNT. GW mentionne deux erreurs à corriger dans les prévisions : les dépenses de la RSA (ligne 31) et déplacement divers (ligne 33). Ces deux montants ne correspondent pas à ceux inscrits dans l'état des dépenses.

Prévisions : BR présente les prévisions actualisées pour l'année 2020-2021. En général, moins de dépenses sont prévues dans tous les postes budgétaires impliquant des déplacements à cause du confinement COVID-19. Comme il est probable que l'école d'été de Simon Bélanger se déroule à l'été 2021, la prévision de 25 K\$ est maintenue dans ce poste budgétaire. Aucun montant pour la prochaine RSA n'a été prévu pour le moment. Dans *Consultation*, le montant de 26 K\$ correspond à la refonte du site web. BR précise que le travail sur le site web avance bien. Les montants inscrits dans la catégorie *Cotisation de membre et soutien aux organisations* correspondent au renouvellement de l'adhésion à l'OGSL et à celui de la TMQ. BR conclut que selon ces prévisions, le solde FRQNT en date du 31 mars 2021 serait de 106,472 \$.

BR propose des pistes de réflexion pour augmenter les dépenses : plateforme pour la RSA en ligne, aides pour les étudiants et aides aux chercheurs, achats d'équipements scientifiques ou achat d'équipements promotionnels.

Concernant la RSA2021 virtuelle, BR suggère le recours à un soutien technique pour gérer l'évènement en virtuel. Il faudra se renseigner sur les différentes options offertes par Zoom et leurs prix. MC se dit favorable à payer une plateforme pour améliorer la coordination et la diffusion. Tout le monde approuve. Il est convenu d'ajouter un montant de 20 K\$ pour la RSA virtuelle.

JET suggère d'assouplir le type d'aide offert aux étudiants pour leur permettre de suivre une formation ou un cours à distance.

AT présente l'idée de mettre en place un *prix à la vulgarisation* pour les étudiants. Ils pourraient présenter leur projet ou leurs résultats de recherche sous forme vulgarisée dans un billet de blog ou sur autre support et un prix pourrait être remis pour les meilleures publications. Plusieurs conditions d'admissibilité sont considérées par les membres du CA :

- Différents formats (textes, vidéos, photos, etc...)
- Plusieurs catégories de prix : par personne, par équipe, par équipe interuniversitaire

L'enjeu majeur sera de motiver les étudiants. Il faudra déterminer le montant du prix, la date de soumission, la date de remise du prix et les moyens de diffusion des publications lauréates.

BR suggère de constituer un comité ad-hoc pour réfléchir au format des prix de vulgarisation. GW suggère d'inscrire 3 K\$ supplémentaires pour les aides aux étudiants.

Compte tenu de ces nouvelles modifications aux prévisions, le solde prévu en date du 31 mars est de 83,472\$.

RÉSOLUTION 293 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Gesche Winkler d'adopter les modifications aux prévisions budgétaires.

Adoptée à l'unanimité.

4. Appui et aides aux chercheurs

BR rappelle que les aides offertes actuellement aux chercheurs sont pour tenir des réunions ou des ateliers et pour la location de véhicule. Elle ajoute que par le passé, des aides pouvaient être données pour acheter de l'équipement et monter un projet concerté. BR demande si ces aides devraient être proposées à nouveau et si les prévisions devraient en tenir compte.

Concernant l'**achat d'équipement de recherche**, il y a eu dans le passé plusieurs concours, en fonction des budgets disponibles, mais finalement cela n'a bénéficié qu'aux laboratoires lauréats. MC demande si l'utilisation de l'équipement par plusieurs membres était un critère d'évaluation. JET répond par l'affirmative, mais l'aspect structurant était aussi important.

Selon PG, les projets concertés correspondent bien aux objectifs de Québec-Océan, mais si on achète des équipements, ils devraient être gérés par Sylvain Blondeau afin d'être accessibles à tous les membres. Après discussion, il est convenu de ne pas proposer de l'aide financière pour acheter de l'équipement, mais plutôt de garder de l'argent pour des achats éventuels pour le parc d'équipement. JET suggère de réfléchir à une demande d'équipement structurant pour le groupe qui serait incluse dans la demande de renouvellement au FRQNT.

RÉSOLUTION 294 / 2020-09-28

Il est proposé par Gesche Winkler secondé par Peter Galbraith de ne pas lancer un concours pour acheter de l'équipement, mais plutôt de garder de l'argent pour améliorer le parc d'équipement.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'**aide pour un projet concerté**, cela pourrait bénéficier à plusieurs projets qui sont en gestation dans le cadre d'un nouveau programme du RQM portant sur la valorisation de la recherche. Déjà, Lyne Morissette (M expertise marine) a sollicité un appui (non financier) à Québec-Océan, et Pascal Bernatchez prévoit déposer bientôt une demande. Il y a aussi un projet sur les algues toxiques en Arctique de Michel Gosselin et André Rochon; un projet sur les contaminants dans l'eau avec Richard Saint-Louis; un projet sur les crevettes avec Piero Calosi et Fanny Noisette et un projet d'Émilie-Saulnier-Talbot et de l'INREST. JET précise que ces projets sont souvent appuyés en nature, mais les appuis en argent sont à discuter.

Suite à des échanges de points de vue sur les différents aspects de l'aide à instituer, BR résume les conditions qui font consensus :

- Les projets doivent s'intégrer dans le programme scientifique de Québec-Océan
- Ils doivent être portés par au moins deux cochercheurs provenant en autant que possible de deux institutions différentes
- Seuls les projets concertés menés par un cochercheur sont éligibles à un support en argent
- Les projets menés par un Allié, un collaborateur ou un chercheur non membre peuvent être éligible à un appui en nature
- Les projets doivent assurer la visibilité de Québec-Océan
- Le montant maximum alloué en argent à un projet est de 10 K\$
- Afin d'assurer une certaine flexibilité, les demandes peuvent être déposée en tout temps mais leur examen se fera à deux dates dans l'année.

Il sera laissé à la discrétion du CA de décider si un cochercheur peut être financé plusieurs fois dans le cadre de ce programme d'aide. Les nouvelles collaborations pourraient avoir plus de poids que celles déjà financées par le passé. De la même façon, le CA pourra juger si une demande provenant d'une seule institution est admissible à l'aide en argent et/ou en nature. Il faudra formuler le texte pour montrer clairement que l'inter-institutionnalité est encouragée, bien que les demandes seront considérées au cas par cas.

BR suggère de moduler le budget à donner : un maximum de 10 K\$ peut être donné pour un projet mené par un cochercheur et un maximum de 5 K\$ pour les projets menés par un Allié ou un collaborateur. Il est important de préciser que l'argent ne peut aller ni aux collaborateurs ni aux Alliés, mais seulement au cochercheur.

Un montant total de 40 K\$ sera alloué pour les projets concertés reparté également entre U. Laval et UQAR.

JET propose de faire circuler le texte par courriel auprès du CA.

RÉSOLUTION 295 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Gesche Winkler

- de rédiger le programme d'aide aux projets concertés selon les conditions énumérées dans ce PV
- soumettre ce texte par courriel aux membres du CA
- de consacrer 40 K\$ à ce programme.

Adoptée à l'unanimité.

5. Comité Consultatif (CC)

JET rappelle que le mandat du comité consultatif est d'orienter QO dans sa stratégie. Une réunion avec le CC devrait être organisée avant la demande de renouvellement. Mais avant, le CC doit être reconstitué puisque plusieurs membres sont partis à la retraite.

Les membres du futur CC seraient :

- Guillaume St-Onge, directeur de l'ISMER, en remplacement d'Ariane Plourde
- Jean-Yves Savaria, directeur de l'IML, en remplacement de Yves de Lafontaine
- Patrick Lafrance, directeur de WSP
- Daniel Côté, conseiller environnement dans le groupe Desgagné

JET propose d'intégrer Julie Carrière de l'INREST en remplacement de la SODES. GW approuve les suggestions. PG suggère d'impliquer aussi une personne de la TQM. JET précise qu'il n'y a pas de limite au nombre de personnes sur le comité et invite les membres du CA à envoyer d'autres propositions. UN et MC trouvent que le groupe serait bien équilibré tel quel.

6. Mission à reformuler

JET propose de reformuler la mission de Québec-Océan pour l'actualiser et la rendre plus dynamique. BR précise que la mission faisant partie des Statuts, le CA doit la proposer pour vote à l'assemblée générale. Deux nouvelles formulations sont discutées et l'énoncé suivant est retenu dans un premier temps : « Concerter les chercheur(e)s et former la relève afin d'assurer l'excellence de la recherche en océanographie, diffuser le savoir et accompagner la société québécoise vers une utilisation plus durable des milieux marins. » Mais le mot « concerter » ne fait pas l'unanimité. UN précise qu'il est important de garder le mot « chercheurs » car Québec-Océan les regroupe. JET invite les membres du CA à envoyer une reformulation et une proposition finale leur sera soumise au vote ultérieurement.

7. Varia et fin

Matthieu Huot (MH) revient sur l'aide à la vulgarisation. L'idée de concours, selon lui, peut poser problème et pense qu'une prime serait un bon incitatif pour que les étudiants participent. GW souligne que les incitatifs pourraient limiter l'implication des étudiants dans d'autres réalisations (textes ou autres). GW rappelle qu'un comité ad-hoc sera formé pour discuter du format de ce prix.

La prochaine réunion aura lieu probablement au début de l'année 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est déclarée close à 12h00 sur décision unanime.

RÉCAPITULATIF DES RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTION 292 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Peter Galbraith d'adopter le bilan révisé.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 293 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Gesche Winkler d'adopter les modifications aux prévisions budgétaires.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 294 / 2020-09-28

Il est proposé par Gesche Winkler secondé par Peter Galbraith de ne pas lancer un concours pour acheter de l'équipement, mais plutôt de garder de l'argent pour améliorer le parc d'équipement.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 295 / 2020-09-28

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Gesche Winkler

- de rédiger le programme d'aide aux projets concertés selon les conditions énumérées dans ce PV
- soumettre ce texte par courriel aux membres du CA
- de consacrer 40 K\$ à ce programme.

Adoptée à l'unanimité.